



## **REDWEEK : Reconnaître les persécutions religieuses comme juste motif d'asile**

Les motifs liés à une demande d'asile dans un pays tiers peuvent être multiples : conflits armés, mariage forcé, appartenance à une minorité ou à un groupe social, ou encore menaces liées à des opinions politiques.

Au sein de l'Aumônerie Genevoise Oecuménique auprès des Requérants d'Asile et des réfugiés (AGORA\*), une situation nous touche particulièrement durant cette « Semaine rouge » (REDWEEK – 15-23 novembre 2025\*\*), initiative destinée à sensibiliser aux persécutions visant les chrétiens dans le monde.

En tant qu'aumônières et aumônier, nous accompagnons en effet des personnes qui se disent inquiètes ou menacées dans leur pays d'origine en raison de leur croyances et pratiques religieuses, viennent chercher refuge en Suisse afin de pouvoir vivre leur foi en toute sécurité et liberté.

Dans ce contexte, nous sommes préoccupés par le traitement de certaines demandes d'asile. Plusieurs personnes ont en effet vu leur demande rejetée par les autorités chargées de les examiner, à la suite d'une lecture parfois trop restrictive de leur situation, alors même qu'elles témoignent de subir des pressions, menaces ou persécutions en raison de leur religion. Lors du traitement de leur demande, il leur est parfois aussi reproché de ne pas avoir fait preuve de suffisamment de discrétion ou de prudence afin d'éviter des difficultés dans leur pays d'origine.

Etablir la preuve des persécutions subies demeure délicat. Comme pour les personnes demandant refuge en raison de leur orientation sexuelle, il est souvent difficile pour celles visées en raison de leur religion, de fournir des éléments probants attestant des violences ou des menaces subies.

À l'occasion de la Red Week, nous souhaitons donc rappeler que la religion figure explicitement parmi les motifs de persécution reconnus par la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés. Il importe alors d'examiner la situation de ces requérants avec tout le soin qu'elle requiert et nous encourageons dans ce cadre les autorités compétentes à examiner ces situations avec une attention accrue et à tenir compte des réalités des pays d'origine et des dangers auxquels ces personnes seraient exposées en cas de renvoi.

Nous réaffirmons enfin notre engagement à poursuivre nos efforts de sensibilisation à la réalité des persécutions religieuses et à collaborer avec les autorités en charge d'étudier les demandes d'asile afin que ces persécutions soient considérées au même titre que les autres motifs pouvant justifier une demande d'asile.

### **L'équipe des aumôniers de l'AGORA**

**Contact pour toutes questions complémentaires :**

**Anne-Madeleine REINMANN – 00 41 79 271 00 65**

*\*AGORA : L'AGORA, créée en 1988 par les Églises catholique romaine, catholique chrétienne et protestante de Genève, intervient dans divers lieux du canton. Une équipe d'aumôniers et de bénévoles offre présence, écoute et soutien aux requérants d'asile et aux réfugiés.*

*\*\*Selon Aide à l'Église en détresse (ACN), 350 millions de chrétiens dans le monde vivent dans un contexte où ils sont persécutés, discriminés ou empêchés de pratiquer librement leur foi.*